



Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le lire dans notre précédente newsletter, beaucoup de projets sont en cours.

Nous avons mis **un accent fort sur la communication** et continuons à le faire afin de vous informer des actions de l'association.

Nous cherchons des solutions pour aider les futurs IPF dans la prise en charge de leur frais de chancellerie, qui ont malheureusement augmenté cette année.

Nous travaillons sur le maillage régional, qui va nous permettre de resserrer les liens entre IPF, par régions et par spécialités.

Notre région : NORD / PAS-DE-CALAIS / PICARDIE / ARDENNES

Rejoignez-nous pour nous aider à faire vivre notre association :

une idée,
un évènement,
un thème,
un article pour la newsletter, ...

Nous sommes ouverts à toute proposition pour faire de la SRIPF02, une association professionnelle et conviviale

**Aidez-nous à vous connaître ! Présentez-nous votre métier, votre région !
Nous viendrons avec plaisir chez vous**

Je tiens à féliciter, **Laurence Mesguen**, pour avoir obtenu sa certification d'ingénieur professionnel en organisation du travail (formation).

Merci à toutes et à tous pour votre soutien, en vous souhaitant bonne lecture

Au plaisir de se retrouver le 13 mai 2023, lors de notre assemblée générale !!!

Bien à vous

Christelle Lenglacé, votre Présidente



LA VIE ASSOCIATIVE

10 raisons de participer à la vie associative

Qu'est-ce qu'une association ?

- * Le regroupement de personnes **volontaires et bénévoles**, réunies autour d'un **projet commun**

Dans quels buts ?

- * Un apport de connaissances, d'activités, de relations professionnelles, amicales
- * Une communication entre entreprises, partenaires, autres associations, ...
- * Organiser un évènement, mener à bien un travail pédagogique
- * Présenter une activité culturelle...

Les membres y consacrent leur temps pour défendre des causes qui leur tiennent à cœur

- * c'est un bon moyen de se divertir et de continuer à faire des rencontres

Pourquoi ?

Parce que rejoindre une association, ça rend heureux !

- * S'investir dans une structure associative apporte un bien-être

Pour élargir son réseau

- * Contribuer à la réalisation des projets et activités, permet de rencontrer de nouvelles personnes
- * Créer des liens avec des personnes différentes, mais ayant les mêmes préoccupations que vous
- * Agrandir votre cercle d'amis
- * Etoffer votre carnet d'adresses professionnelles

Se sentir utile

- * Accomplir de bonnes choses
- * Défendre et soutenir une cause qui vous est chère depuis longtemps
- * Donner de son temps et de sa personne pour le bien commun

Améliorer sa confiance en soi

- * Vous aider à vous affirmer et à booster votre estime de soi !

Sortir de la routine

- * Découvrir un autre univers

Enrichir son CV

- * Représente un atout de taille dans votre CV

LA VIE ASSOCIATIVE

Se découvrir des talents cachés

- * Prendre conscience de certaines qualités que vous ne soupçonniez pas

Acquérir de nouvelles connaissances

- * Dans un domaine spécifique précis ou dans plusieurs domaines, faire preuve de polyvalence

Développer ses compétences

- * L'engagement associatif est une expérience enrichissante qui vous donne la possibilité de développer les compétences professionnelles, dont vous disposez.

Quoi de mieux pour atteindre un meilleur niveau d'expertise !

Se sociabiliser

- * Faire des rencontres atypiques, s'ouvrir à autrui et au monde extérieur, sortir de votre zone de confort

En fin de compte, rejoindre une association, c'est la garantie de s'épanouir aussi bien sur le plan personnel que professionnel

Alors, pourquoi hésiter encore à s'engager ?



**Nous avons été présent pour vous accompagner lors de votre certification
J'ai besoin de vous pour continuer cette belle aventure !!!**

Vous pouvez me contacter par mail ou par téléphone

christelle.lenglace@gmail.com

06 72 20 13 73





Nouveau Certifié :
Laurence Mesguen
Organisation du travail
(formation)



Nouveau Renouvelé :
Cécile Weiss,
Sécurité (Prévention des
risques)



Nouveau Renouvelé :
Philippe Guillaume
Climatisation



Nouveau Renouvelé :
Isabelle Duplantier
Génie Civil
Bâtiment



Nouveau Renouvelé :
Romuald Roulot
Ingénieur Informatique



Nouveau Renouvelé :
Olivier Scandola
Construction automobile



Nouveau Renouvelé :
Damien Van Caemerbeke
Climatisation (chauffage-
ventilation-fluides thermiques)

Portrait d'un ingénieur Professionnel de France : Laurence Mesguen



1/ Peux-tu te présenter à nous en quelques mots ?

Laurence Mesguen, j'ai 48 ans et je vis à la campagne, entre Dunkerque et Saint-Omer, avec mon mari et nos deux enfants. Mon nom d'épouse est breton, comme mon mari mais je suis du dunkerquois !

2/ Quel est ton parcours professionnel ?

Après ma licence de sociologie en formation initiale (1996), et un passage par l'IUFM (l'institut de formation des enseignants de l'époque), j'ai recherché du travail. Mes jobs d'étudiantes m'avaient impliqué dans l'éducation populaire (mouvement d'éducation pour l'émancipation des citoyens, porté par le secteur associatif, type maisons de quartier, centres socioculturels, etc.), donc j'étais à l'aise avec l'animation collective.

Lorsque j'ai vu une offre d'emploi de 3 mois pour faire de l'animation de prévention des toxicomanies en milieu scolaire, j'ai tenté ma chance. J'avais 50% des compétences requises pour l'offre : je savais animer. Pour le reste, j'avais tout à apprendre. C'est ce que j'ai fait sur le terrain, avec les collègues, puis à l'université lorsque le CDD s'est transformé en contrat Emploi Jeune (un ancien dispositif de contrats aidés par l'Etat). Puis ce contrat a évolué en CDI, je suis donc restée dans cette fonction au sein de cette association, qui portait des valeurs qui me correspondaient : humanité, non jugement, aide et promotion de la santé.

Mon arrivée au Groupe Pascal est en 2000. Et j'y suis encore ! J'ai pu valider de nouvelles formations universitaires, pour me spécialiser dans mon champ professionnel : un DU Prévention et prise en charge des conduites de dépendances, un DESS Conduites Addictives et Sciences Humaines.

3/ Quelle fonction exerces-tu actuellement et dans quelle entreprise ? Depuis quand ?

Je suis maintenant directrice de l'association Groupe Pascal, nous sommes 6 salariés.

4/ Quand as-tu obtenu la certification IPF et dans quelle spécialité ?

Je suis IPF depuis 2 semaines ! j'ai été certifiée à la session de mars 2023, en organisation du travail et complément formation (une revanche sur mon simple passage par l'IUFM...).

5/ Peux-tu nous expliquer en quelques mots le processus par lequel tu es passé pour obtenir ta certification ?

Je débutais la mise en œuvre d'une voie de développement pour mon association : la création d'un centre de formation. J'ai contacté une personne de mon réseau qui m'a fait rencontrer Jean Michel Cichocki. Et le processus s'est enclenché ! Jean Michel a promu la SNIPF et la région Nord Picardie Ardennes. Je m'y suis intéressée par le biais de vos communications internet, et parallèlement en échangeant avec Jean Michel. Je me suis attelée à constituer mon dossier, interrogeant mon entourage sur le lien entre mon métier et celui d'un ingénieur. Cela n'a pas été clair tout de suite pour moi, car j'associais l'ingénieur aux grandes écoles, prépa, grandes entreprises, en aucun cas à l'exercice en petite structure associative ...

6/ Dans quelles circonstances as-tu été amené à engager cette démarche de certification de compétences ? Quelles étaient tes motivations ?

Une réflexion sur la description de mon poste et de mes fonctions m'a amené à réaliser que j'avais peut-être les compétences d'un ingénieur. Alors, j'ai monté mon dossier de demande de certification, encouragée par mon employeur. En 2013, j'ai passé un Master et un DESJEPS, et depuis, pas grand-chose. Il était temps de me relancer un défi.

7/ En quoi la certification peut-elle contribuer à ton évolution professionnelle future ?

C'est avant tout une reconnaissance de mes compétences. Pour l'instant je ne sais pas où me mènera cette certification.

8/ Comment envisages-tu à présent ton avenir professionnel ?

Je suis impatiente de faire connaissance des membres de l'association, j'apprendrais de vos expériences, n'ayant pas d'idées précises de quoi sera fait mon avenir, j'ai à le construire. Maintenant, c'est la porte ouverte à ... , je ne sais pas exactement quoi encore. Une nouvelle aventure en tout cas.



Petit mot de l'équipe accueil

L'équipe Accueil et Accompagnement à la certification (CDCI), vous informe que nous sommes à votre disposition pour accompagner les candidats à la certification mais également pour les demandes de renouvellement. (Marie José Nicolaïdis tél : 06.11.09.99.94 et Jean Michel Cichocki tél 07.86.90.68.13)

COLLABORATION AVEC LA SRIPF15

Portrait d'un ingénieur Professionnel de France : Jamel Tagourti

1/ Présentation :

Jamel Tagourti, Ingénieur (IPF) en CVCD (chauffage ventilation climatisation et désenfumage), option Géothermie

2/ Parcours Professionnel :

Ingénieur CVCD spécialiste dans les énergies renouvelables, j'ai une expérience de 25 ans, 17 ans en tant que responsable bureau d'études dans le domaine de la géothermie, j'ai dirigé une équipe de 10 techniciens supérieurs.

1 an en tant qu'ingénieur HVAC, dans les milieux contrôlés, dans le domaine nucléaire, traitement de l'air dans les zones contrôlées, et études des effluents liquides

3 ans en tant qu'ingénieur CVCD études en hôtellerie de luxe 4 et 5 étoiles, grands projets à l'international.

4 ans en tant qu'ingénieur Chef de projet dans les énergies renouvelable sur la Suisse, Genève et Lausanne, grandes réalisations en hôtellerie, banques, bâtiments collectifs etc.

3/ Fonction et entreprise actuelles :

Depuis 2019 à ce jour, Ingénieur Chef de projet dans les énergies renouvelable avec l'entreprise Davidson Consulting Genève

4/ Certification :

Certification en 2010 en tant qu'ingénieur IPF en Génie Climatique, option géothermie

En 2013, adhésion au Répertoire Officiel de l'IESF, (Ingénieur et Scientifique de France)

5/ Processus pour l'obtention de la certification

De bouche à oreille, en croisant un Ingénieur IPF sur la région grenobloise, car on travaillait tous les 2 sur le même projet en géothermie, il m'a conseillé la certification, je n'ai pas hésité, suite à cela je me suis approché de la SRIPF Dauphiné Savoie et j'ai monté un dossier solide avec l'aide de cette dernière que je remercie.

J'ai été certifié dès la 1^{ère} demande, 3 ans après j'ai fait la demande auprès de l'IESF pour une adhésion et j'ai eu un retour positif.

6/ Motivation pour la certification / Avantage de la certification

En tant que technicien supérieur diplômé d'un DUT Génie Thermique et Energie, je faisais de l'ingénierie mais il me manquait le diplôme d'Ingénieur et grâce à la certification et mon expérience je suis reconnu en tant qu'Ingénieur et cela m'a ouvert plusieurs horizons et opportunités

7/ En quoi la certification peut-elle contribuer à ton évolution professionnelle future ?

La certification ouvre plusieurs portes surtout dans les domaines des énergies, permet une reconnaissance nationale et internationale

8/ Comment envisages-tu à présent ton avenir professionnel ?

Avenir professionnel radieux et garanti, donner du sens à ma vie en participant au développement professionnel d'autrui.

En prenant un poste au bureau je participe activement au maintien de l'association.

Jamel Tagourti, IPF de la SRIPF15

NOS IPF EN ACTION

Comment prendre en charge les frais « de chancellerie » de la certification de compétence d'ingénieur professionnel (CDCIP) via les plans de développement des compétences des entreprises

Hors CPF, sous réserve de validation de France Compétence.

Par le plan de développement des compétences

Il est à l'initiative des dirigeants de l'entreprise avec accord des représentants du personnel.

En signant une convention avec les centres de formation

Un centre de formation lié par une convention avec la SNIPF peut :

* Proposer une formation visant au maintien dans l'emploi des salariés et à sa professionnalisation (sécurisation des parcours professionnels).

Exemple : deux journées de formation sur l'accompagnement au changement,

une journée sur l'apport en méthodologie pour la rédaction du CDCIP (cette journée correspond à l'aide fournie par le RA, de la SRIPF, et ses adjoints).

* Le centre de formation se fait donc rémunérer par l'OPCO de l'entreprise ou par l'entreprise (plan de développement des compétences).

* Le centre de formation s'acquitte des frais de « chancellerie » à la SNIPF-Certification.

Avantages

* Les centres de formation apportent des nouveaux candidats en fonction de leurs réseaux.

* Il y a une prise en charge des frais de chancellerie.

Inconvénient

C'est la direction de l'entreprise qui prend la décision de cette formation, de sa propre initiative ou en accord avec le candidat.

Proposition

L'expérience va être diffusée sur l'ensemble des SRIPF, pour la période du 20 avril 2023 au 31 décembre 2023. Courant décembre, un retour d'expérience sera établi par JM CICHOCKI, afin de prendre la décision de continuer en l'état, d'y apporter des actions correctives ou d'arrêter ce dispositif.

Validation

Ce dispositif est validé par le Président de la SNIPF, Jean François Magnani.

Conclusion

Ce dispositif peut perdurer même si nous obtenons la validation France Compétence. Les deux dispositifs, plan de développement des compétences et CPF sont bien distincts.

Jean Michel Cichocki

LA LABELLISATION

La labellisation IESF/SNIPF

La labellisation est un **service permettant à chaque IPF de prouver en un clic l'inscription de leur CDCIP** (Certificat De Compétence d'Ingénieur Professionnel) sur la liste des IPF, certifiés et adhérents de la SNIPF.

La labellisation vient d'être opérationnelle après une période de tests avec IESF, **43 IPFS ont déjà reçu leur labellisation.**

Service de labellisation des ingénieurs

Chaque [Ingénieur Professionnel de France](#), adhérent à l'association SNIPF, peut bénéficier de la labellisation IESF. La labellisation est une démarche volontaire : le Labellis doit être renouvelé tous les ans par son détenteur, au même titre que l'adhésion à l'association.

Le Labellis est délivré par [l'IESF](#), unique représentant en France du corps social des ingénieurs et des scientifiques, et permet de vérifier l'authenticité d'un certificat d'ingénieur professionnel.

La labellisation est un service permettant à chaque IPF de prouver en un clic l'inscription de leur CDCIP (Certificat De Compétence d'Ingénieur Professionnel), sur la liste des IPF certifiés et adhérents de la SNIPF.

La labellisation se traduit par la remise d'un certificat Labellis aux IPF qui en font la demande et suivant nos conditions.

Téléchargez le formulaire de demande de labellisation sur le site snipf.com ([GDFo42- 2023- Ad-mission à la labellisation](#))

C'est un gage de confiance à l'heure du numérique

Chaque IPF labellisé sera en mesure de partager le Labellis sur un profil LinkedIn, sur un CV grâce à un QR Code, ou un lien hypertexte, ou tout simplement par PDF.

Avantages du Labellis :

- * Il permet de vérifier en ligne l'authenticité d'un certificat d'ingénieur professionnel de France, et éviter les fraudes,
- * Il est au format PDF de très haute qualité,
- * Il est accessible en français et en anglais, un avantage pour l'international,
- * Le lien est intégrable sur un CV, un QR Code est insérable sur un CV,
- * Le Labellis dispose d'une image moderne en accord avec les valeurs de la SNIPF.

Vous êtes Adhérent à la SNIPF et vous souhaitez obtenir la labellisation, vous pouvez contacter le siège de notre association par courriel : snipf2@wanadoo.fr

André Leclercq

Labellis

Nouveau service nouvelle génération
pour les adhérents SNIPF.



ENGINET

Après une réunion de travail fructueuse avec la délégation espagnole d'AQPE à Toulouse en février, et la réunion ENGINET, et de tous ses membres à LISBONNE les 6 et 7 mars, le projet continue à avancer.

Les échanges, sur les conventions signées entre pays, ont montré le dynamisme d'ENGINET et la volonté de parvenir rapidement à concrétiser une reconnaissance de la certification des ingénieurs sans frontières.

Prochaine étape, la signature d'un accord entre AQPE et la SNIPF.

Suite à l'accord CERT'ING et SNIPF, nos amis italiens se sont empressés d'en faire la promotion, à la fois auprès de leurs ingénieurs travaillant ou devant exercer en France, mais aussi dans la presse italienne.

Ci-après, un des articles parus dans la presse italienne et aussi dans la revue « la VOCE » à vocation culturelle, publiée au plan national en France pour les Franco-Italiens, en lien direct avec le consulat Italien à Paris.



FIRMATO ACCORDO TRA SNIPF e CERTING

Accord de reconnaissance mutuelle
signé entre SNIPF et CERTING



E' stato firmato a Parigi dai Presidenti **Gaetano Attilio Nastasi** e **Jean Francois Magnani**, l'accordo di mutuo riconoscimento tra le agenzie di certificazione SNIPF (Société Nationale des Ingénieurs Professionnels de France) e CERTING.

L'accordo permette agli ingegneri certificati da una delle due agenzie di vedersi



riconosciuta la certificazione anche nell'altro Paese, e di poter così esercitare la professione di ingegnere in Francia e in Italia.

La certificazione rilasciata da SNIPF è abilitante per l'esercizio della professione in Francia. Il possesso della certificazione CERTING consente l'accesso semplificato per ottenere la certificazione SNIPF.

“Questa è una grande opportunità che si apre per gli ingegneri certificati CERTING - ha dichiarato il Presidente Gaetano Attilio Nastasi - il primo passo per l'accesso al mercato dei servizi di ingegneria e

architettura in Europa e nel Regno Unito che, col concretizzarsi del progetto ENGINET, sarà finalmente realtà. Il progetto ENGINET, partito dal meeting di Roma nel 2019, prevede infatti l'adozione di uno schema comune per la certificazione degli ingegneri professionisti e vede la partecipazione di 7 differenti agenzie: **Engineering Council** (Gran Bretagna), **Kivi** (Olanda), **Ipf** (Francia), **Aipe** e **Aqpe** (Spagna), **Ordem dos Engenheiros** (Portogallo) e, ovviamente **CERTING**”.

Comunicato stampa



Fondazione Consiglio Nazionale
Ingegneri Ufficio stampa
Antonio Felici
Tel. 478761540
Via XX Settembre 5, 00187 Roma
Jean Francois Magnani
Tel. 06.85.35.47.39
La SNIPF è parte di IESF
(Ingénieurs et Scientifiques de
France) sede a Parigi. www.iesf.fr
Contacts : www.certing.it et
www.snipf.com

Voir le site : <https://www.lavoce.com>

Jean-Louis Plouviez

AQPE : Agency for Qualification of Professional Engineers

CERT'ING : ing. professionisti Italie

UN ANCIEN IPF EN ACTION

Pour celles et ceux qui l'ont connu dans notre association, Franck Buckman est reparti sur les routes !!!

Vous pouvez suivre ses péripéties sur son blog : <http://fbuck.canalblog.com>

Nous lui souhaitons un excellent voyage

Franck Buckman, le voyage façon « globe-pédaleur »

Page réalisée par Jean-Marie Navez,
avec les rédactions locales



SAINT-OMER.

Tous les cinq ans à peu près, Franck Buckman, qui en a maintenant 50, enfourche son vélo et part faire un (grand) tour. Jugez plutôt : en 2012, il a parcouru environ 20 000 km à travers l'Eurasie. Entre 2017 et 2018, environ 27 000 à travers l'Amérique du Sud et la Scandinavie. Cette fois, il est en route pour un tour d'Europe. Toujours en solitaire, emmenant son paquetage, sa tente et son sac de couchage sur son vélo.

L'ingénieur en gestion des sols et des sites pollués explique que, plus jeune, il n'était pas spécialement aventureux. Le goût lui est né d'un stage de fin d'études aux États-Unis et d'un service militaire en Guyane lors duquel il fallait « *partir dans des zones sauvages, avec tout le matériel, pour débusquer des orpailleurs illégaux. Il fallait avoir beaucoup d'endurance, de résilience, de mental et de débrouillardise* ». Pour le reste, l'homme reste modeste : « *Je ne suis pas spécialement rapide, mais je suis endurant et surtout, je ne me blesse quasiment pas, ça compte beaucoup.* » Après un voyage, Franck travaille pour financer le suivant, en changeant d'emploi au besoin : « *La première fois, j'ai bénéficié d'une année sabbatique, la deuxième fois d'une rupture conventionnelle et cette fois j'ai démissionné de mon poste.* »

Paru dans la Voix du Nord du 30 mars 23, un article et une vidéo sur le site de la Voix du Nord.

EVENEMENT IPF A VENIR

Voici l'invitation de notre future Assemblée Générale qui se déroulera le 13 mai 2023 à Comines
Les invitations ont été envoyées, venez nombreux !!!

*Invitation pour
l'Assemblée générale de la SRIPF02
le 13 Mai 2023
à Comines*

Au programme:

*Rassemblement des membres de la
SRIPF02 au LYS ARENA*

*Visite de la ferme hélicicole Lesaffre à
Comines pour les accompagnants*

*Repas pris à l'Auberge des Roloirs à
Deülémont*

*Visite du Musée de la Rubanerie
Cominoise*



Fabien LESAFFRE
Ferme hélicicole Lesaffre
Comines
Escargots



N'oubliez pas de renvoyer votre bon de participation.

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS



Le mot de notre partenaire : le Collectif Atypique

La diversité cognitive, la neuroatypie et la normalité

La diversité cognitive est souvent associée à la neuroatypie, cependant, la diversité cognitive est un concept plus large qui inclut également les différences dans les talents et les intérêts qui ne sont pas nécessairement liés à un trouble particulier.

La diversité cognitive

La diversité cognitive fait référence à la variabilité dans les fonctions cognitives et les processus mentaux chez les individus. Cela comprend des différences dans les capacités intellectuelles, les styles d'apprentissage, les modes de pensée, les intérêts et les talents.

La diversité cognitive est un concept qui reconnaît que les individus ont des façons uniques de penser, de comprendre et de résoudre les problèmes, et que ces différences peuvent être bénéfiques pour la société dans son ensemble.

La diversité cognitive est souvent associée à la neuroatypie, cependant, la diversité cognitive est un concept plus large qui inclut également les différences dans les talents et les intérêts qui ne sont pas nécessairement liés à un trouble particulier.

Il est important de noter que **la diversité cognitive ne se limite pas aux différences dans les capacités intellectuelles, mais inclut également les différences culturelles, les différences d'âge, les différences de genre et d'autres facteurs** qui peuvent avoir un impact sur les processus mentaux et les comportements.

La reconnaissance et la valorisation de la diversité cognitive peut aider à créer des environnements d'apprentissage et de travail plus inclusifs et adaptés aux besoins individuels.

La neuroatypie

La neuroatypie est un terme utilisé pour décrire une variabilité dans les fonctions cérébrales et comportementales qui peut être **associée à des troubles neurodéveloppementaux**. Il peut également être utilisé pour décrire des différences dans les structures cérébrales ou les mécanismes neurobiologiques qui sous-tendent ces troubles.

La neuroatypie met l'accent sur la compréhension de la variabilité individuelle dans le cerveau et le comportement plutôt que sur des catégories diagnostiques rigides. Il est important de noter que **le terme "neuroatypie" n'est pas un diagnostic médical reconnu et est utilisé principalement dans un contexte de recherche**.

La personne à profil neuroatypique

Un profil neuroatypique est un ensemble de caractéristiques comportementales et cérébrales qui peuvent être associés à un trouble neurodéveloppemental ou à une différence dans les structures cérébrales ou les mécanismes neurobiologiques. **Ces caractéristiques peuvent varier considérablement d'une personne à l'autre, même si elles sont associées à un même trouble ou une même condition.**

Un profil neuroatypique pourrait inclure des difficultés dans les domaines de la communication, de la socialisation, de l'attention, de la mémoire, de l'apprentissage, de l'émotion et de la motricité. Il peut également inclure des talents ou des intérêts spécifiques.

Il est important de noter que **le profil neuroatypique ne définit pas une personne**, mais décrit seulement certaines des difficultés ou des talents qu'elle pourrait rencontrer. Le fait d'avoir un profil neuroatypique ne signifie pas que la personne est déficiente ou inférieure, mais plutôt qu'elle a des besoins et des talents uniques qui doivent être pris en compte pour favoriser sa réussite personnelle et professionnelle.

Concept de normalité

En psychologie, la normalité décrit un état ou un comportement qui est considéré comme étant courant ou typique pour une population donnée. Cela peut inclure des comportements, des émotions et des pensées qui sont considérés comme étant appropriés ou acceptables selon les normes culturelles et sociales.

Il est important de noter que la normalité est souvent définie par rapport à une population donnée et peut varier considérablement selon les contextes culturels et les groupes sociaux.

Ce qui est considéré comme étant normal pour une population peut ne pas être considéré comme étant normal pour une autre population. Il est important de ne pas confondre la normalité avec la santé mentale, car ce qui est considéré comme étant normal peut ne pas être nécessairement sain pour une personne individuelle.

Il est important de ne pas stigmatiser ou juger les personnes qui ne correspondent pas aux standards de la normalité et de comprendre que la diversité est une partie normale de la vie humaine.

Simon Marie, Président

Site : <https://c-atypique.org/>

<https://www.linkedin.com/company/c-atypique-org/>

